



LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT FORMATION EN E-LEARNING TUTEORÉ



Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
11 78 809 64 78 auprès de la DIRECCTE des Yvelines

Dans une perspective d'évolution « tout au long de la vie », toute personne peut aujourd'hui alterner périodes d'activité professionnelle et de formation. C'est l'une de ces étapes pour vous aujourd'hui.

Ginger Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation réalisé en E-LEARNING.

Pour votre épanouissement et la qualité du déroulement de votre formation réalisée en E-learning, ce Livret d'accueil vous informe de notre dispositif d'intervention en formation.

Il vous permet de connaître toutes les conditions et les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement pédagogique et administratif de votre formation. Il vous permet de trouver facilement les solutions logistiques et techniques qui ont été mises en place afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

Très bonne formation à vous
L'équipe Ginger Formation

Ce Livret d'accueil est annexé à la Convocation de formation des apprenants
et Contrat de formation des particuliers
Il est également accessible sur le site ginger-formation.com

PRESENTATION DE GINGER FORMATION

Ginger Formation est un partenaire formation depuis de nombreuses années dans l'accompagnement du développement des compétences des domaines d'expertises du Groupe GINGER que sont la construction, les travaux publics, l'environnement et la prévention des risques.

■ Notre offre de formation

Chaque année, plus de 250 formations vous sont proposées en présentiel, classe virtuelle, E-Learning ou Blended-Learning et concernent :

- Architectes, experts, ingénieurs et techniciens
- Responsables d'opération et chefs de projet
- Responsables et gestionnaires de travaux
- Opérateurs sur les chantiers
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Coordinateurs SPS

Qui interviennent en,

- Entreprise du BTP
- Maître d'ouvrage publics et privés
- Génie civil
- Industrie
- Tertiaire
- Maître d'œuvre, bureau d'études, d'ingénierie et de contrôle

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle. Associées et à la carte, ces formations peuvent permettre un parcours complet de connaissances dans un domaine.

Ces formations sont réalisées tout ou partie en présentiel et/ou en distanciel sur une plate-forme web spécifiquement dédiée à l'activité pédagogique qui recrée les mêmes conditions qu'une formation en salle ou sur une plate-forme E-Learning.

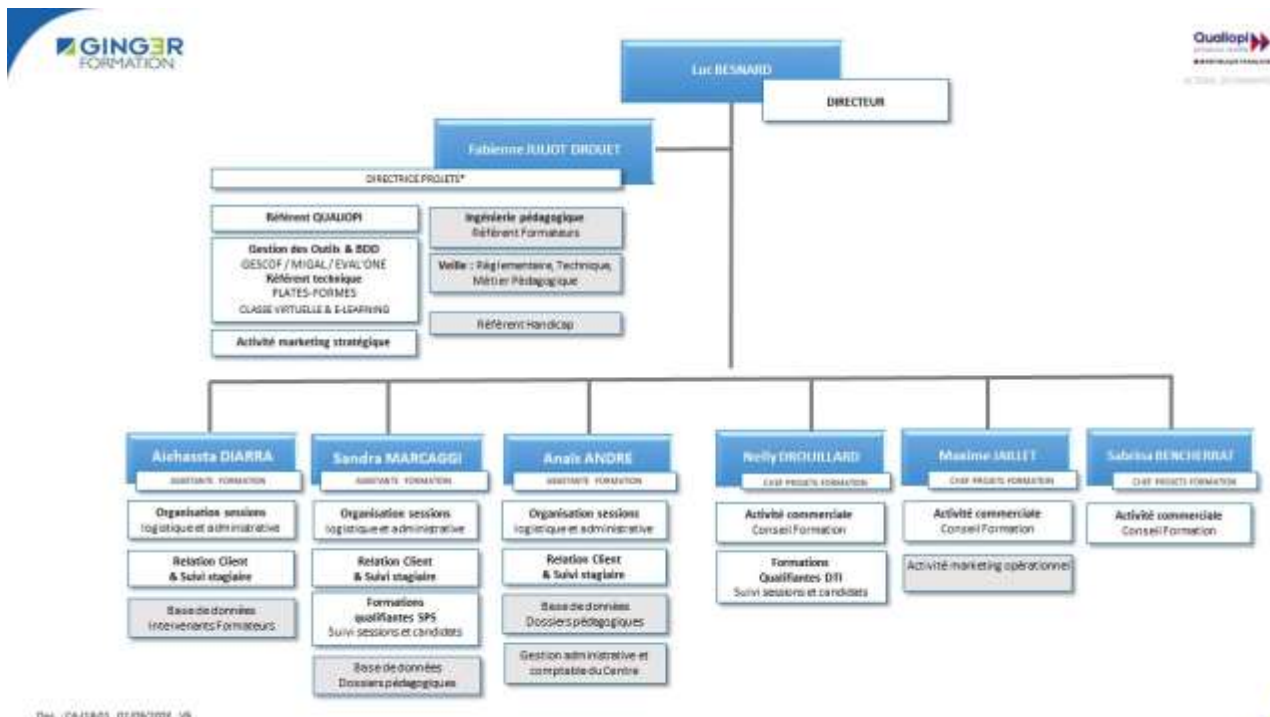
■ Notre engagement qualité

Ginger Formation est certifié QUALIOPi dans la catégorie « action de formation ». Cette certification est non seulement un gage et une garantie supplémentaire quant à la qualité du processus du déroulement de nos actions de formation mais c'est aussi une reconnaissance de l'implication au quotidien de nos équipes commerciale, pédagogique et administrative.



Le Directeur de Ginger Formation a également signé une Charte qualité d'engagement (disponible sur le site ginger-formation.com).

■ Notre équipe pour accompagner votre projet



L'équipe pédagogique

Ginger Formation compte plus de 170 Formateurs/E-Formateurs issus du domaine de la construction, des travaux publics, du bâtiment, de l'environnement, des bureaux d'études.

Tous sont spécialisés en qualité de praticiens, d'ingénieurs et d'experts reconnus dans leurs domaines d'intervention.

Ginger Formation rassemble et puise tous ces profils à la fois en interne et en externe pour vous transmettre toute la technique et l'expertise en lien avec l'actualité du secteur.

Ces professionnels de terrain disposent des compétences pédagogiques pour faciliter votre apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences afin de rendre votre formation opérationnelle en utilisant les méthodes, techniques et outils les plus adaptés pour la thématique enseignée.

Nous accompagnons nos Formateurs dans la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles. Ils maintiennent bien entendu, leurs connaissances en continu dans leurs domaines d'activité

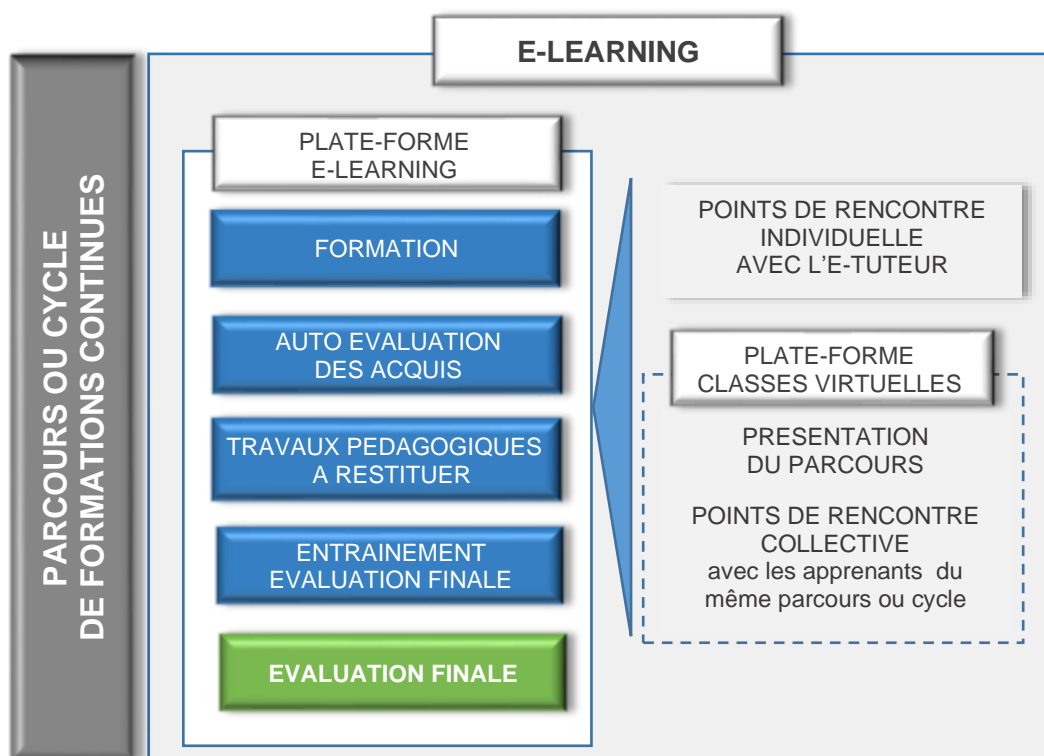
ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

E LEARNING

■ Principe d'une formation en E-Learning

Cette formule en apprentissage combiné est une formation en E-learning ponctuée d'échanges individuels avec votre E-Tuteur et selon le programme conçu, de rencontres collectives en classe virtuelle synchrone auprès de votre formateur avec d'autres participants dans le suivi de vos activités pédagogiques E-Learning

Ainsi, vous pourrez suivre le parcours à votre rythme sans limite de temps de connexion sur une période fixée de 30 jours et acquérir et partager de nouvelles expériences professionnelles lors de points de rencontre avec d'autres apprenants réalisant la même formation.



■ Le contenu de votre formation

Le contenu de votre formation est présenté intégralement dans la /les Fiche(s) programme de votre parcours ou cycle de formations E-Learning.

Le programme met en parallèle les objectifs opérationnels de la formation (module), les méthodes d'apprentissage envisagées, les moyens d'animation, les moyens d'encadrement pédagogique et technique sur les plates-formes E-Learning et de classe virtuelle, les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants ainsi que le contenu de chaque partie de la/les formation(s) suivie(s) en E-Learning.

Votre formation peut faire l'objet en amont de sa réalisation, d'un Dossier de candidature et/ou d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la Fiche programme. La définition de prérequis et leur vérification est l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation avec aisance.



Analyse de votre besoin

A votre inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous pouvez être ou avez été, amené(e) à renseigner un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que votre E-Formateur prenne connaissance de votre activité et son environnement, votre niveau de compétence, vos préférences d'apprentissage, vos questions techniques particulières.
- De valider avec vous que :
 - Les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à votre projet
 - Vous disposez des prérequis conseillés pour suivre avec aisance la formation et que nous trouvons le cas échéant, les solutions nécessaires pour les atteindre.



Ce questionnaire prévoit également la prise en charge des situations ou difficultés tel un handicap ou la maîtrise de la langue française. Une assistance sera alors au préalable envisagée au cas par cas.

Le Dossier de candidature, la validation des prérequis ainsi que l'analyse du besoin se déroulent de façon dématérialisée

Vous recevrez un mail d'invitation pour vous connecter et répondre au questionnaire

INVITATION PAR MAIL



VOTRE FORMATEUR EN PREND CONNAISSANCE ET TIENT COMPTE DE VOS REPONSES DANS LA PREPARATION DE SA FORMATION



■ Votre E-Formateur

Selon le programme, un ou plusieurs E-Formateurs ont été choisis pour la maîtrise du domaine qu'ils animent. Seul ou en en co-animation, ils enrichissent et élargissent votre vision du sujet

■ Votre Convocation de formation

Pour chaque module de votre parcours ou cycle de formations E-Learning que vous vous apprêtez à suivre, une Convocation vous est adressée par email (ou à votre employeur).

Elle fait référence ou mentionne :

- Le titre du module du parcours ou du cycle de formations
- Les dates des points de rencontre collective avec votre E-tuteur
- Le nom de votre/vos E-Formateur(s)
- Les coordonnées de votre contact Ginger Formation
- Les objectifs opérationnels visés
- Le rappel des prérequis de connaissance pour accéder au module
- Les modalités de l'évaluation des nouveaux acquis et de satisfaction

traité par leurs propres expériences, méthodologies de travail et de réflexions qu'ils mènent au quotidien.

Sont annexés à la Convocation sous format PDF:

- Le présent Livret d'accueil E-Learning contenant le Règlement intérieur à respecter
- Le Guide de connexion à la plate-forme de classe virtuelle.

A noter :

- L'invitation à la connexion à la plate-forme E-Learning accompagnée de vos identifiant et mot de passe vous est envoyée indépendamment par mail.
- Une invitation à la connexion à la plate-forme de classe virtuelle vous est envoyée indépendamment pour chaque point de rencontre.

■ Le déroulement de votre formation E-Learning

La formation en E-Learning tutoré, vous offre une totale autonomie dans votre apprentissage. Votre accès à la plate-forme d'apprentissage sur une durée de 30 jours est en limitée.

Cependant, vous devez cumuler un certain nombre d'heures de connexion (à minima le temps de formation conseillé indiqué sur la fiche programme) et avoir suivi l'intégralité du/des modules e-learning et de l'évaluation des acquis finale propre à chaque module.

Le parcours est initié par un point de rencontre en classe virtuelle pour vous en présenter la teneur et, est ponctué de points de rencontre en classe virtuelle synchrone par groupes d'apprenants/apprenantes afin d'aborder les éléments sensibles analysés par l'E-tuteur ainsi que le suivi des travaux pédagogiques attendus.

Les méthodes pédagogiques

Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive par séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'entraînement et de quiz scorés.

Ces séquences peuvent être illustrées par des schémas animés, des vidéos de situations professionnelles en réalité virtuelle 360°.

Auto-évaluation

Chaque séquence d'apprentissage se clôture par un questionnaire d'entraînement et le module par un questionnaire d'auto-évaluation (sommative) des acquis afin de vous aider à identifier les thèmes à réviser.

Travaux pédagogiques à restituer

Votre E-Tuteur/formateur sera amené à vous demander des travaux pédagogiques (activités) propres à chaque module. Ils sont à réaliser avant la fin du parcours E-Learning et l'entrée en formation pratique.

Leur restitution se fait par télétransmission sur la plate-forme E-Learning.

Ces travaux obligatoires conditionnent la mesure de vos acquis de formation.

Votre Accompagnement

Référent(e) pédagogique (E-tuteur)

Votre Référent pédagogique (E-tuteur) dédié vous assiste tout au long de votre apprentissage par contacts réguliers afin de s'assurer de votre

engagement et du bon avancement de votre formation et concerne :

- Le suivi du parcours de formation et votre préparation à l'évaluation des acquis.
- La correction des travaux pédagogiques attendus (résultats des livrables)
- L'analyse des compétences transférables ou à approfondir
- La préconisation du parcours à suivre (révisions).

Les échanges se déroulent par messagerie privée.

Référent(e) technique

Votre Référent technique vous guide en cas de besoin pour la prise en main de tous les outils mis à votre disposition ou les difficultés de connexion à la plate-forme.

Les échanges se déroulent directement par téléphone ou par messagerie mail privée.

Point de rencontre de présentation du parcours

Un premier point de rencontre avant le démarrage de votre parcours ou cycle de formations en E-Learning est réalisé par votre Référent(e) pédagogique (E-Tuteur) afin de vous présenter :

- La réalisation des différentes étapes du parcours ou du cycle de formations
- La plate-forme E-Learning et ses fonctionnalités
- L'organisation des activités et travaux attendus par votre Formateur
- Les modalités de l'évaluation des acquis de fin de parcours E-Learning.

Points de rencontre collective durant le parcours

Pendant votre parcours ou cycle de formations, votre Formateur organise et vous convie à un ou des rendez-vous de rencontre avec d'autres participants suivant le même parcours E-Learning.

Ces rencontres ont lieu en Classe virtuelle en synchrone sur une plate-forme dédiée. Elles permettent au E-Formateur d'aborder les éléments sensibles des séquences qu'il a observés.

C'est également une occasion d'échanger et de partager votre expérience ou interrogations avec votre E-formateur et les autres apprenants.

Les dates et heures de ces rencontres sont fixées à l'avance et figurent sur votre convocation de formation.

Pour vous connecter à la Classe virtuelle, vous recevez par mail pour chaque rencontre, une invitation de connexion à la plate-forme.

■ Accessibilité à la plate-forme E-Learning

Conditions techniques

Pour vous connecter à la plate-forme E-Learning d'apprentissage, vous devez disposer d'un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet (navigateurs Google Chrome, Firefox, ...)

Votre plate-forme E-Learning

Connectez-vous à la plate-forme E-Learning sur :

<https://ginger.foad.digital/login>




Pensez à autoriser les *pop-ups* pour naviguer sur la plate-forme. Allez sur :

Paramètre > Sécurité et confidentialités > Pop-up et redirections puis, *Autoriser* dans le menu déroulant.

Pour améliorer votre navigation, il est conseillé d'accepter l'utilisation des cookies

Identifiant et mot de passe

 **Le jour de démarrage (J1) de votre parcours ou cycle de formations E-Learning, vous recevez un premier mail contenant vos identifiant et mot de passe pour vous connecter.**

Ces identifiants vous servent pour tous les modules suivis sur cette plate-forme.

Il vous est conseillé de mettre en œuvre toutes les mesures de précaution nécessaires à la protection et à la conservation de vos identifiant et mot de passe car vous restez responsable des conséquences de leur utilisation.

Vous vous engagez à informer de toute utilisation frauduleuse de vos identifiant et mot de passe dès que vous en avez la connaissance à Ginger Formation qui ne pourra en cas, être tenu pour responsable.

Vous n'avez pas reçu d'e-mail de connexion

Vérifiez vos e-mails indésirables (spams) et prenez contact avec votre Référent technique.

Vous avez perdu vos identifiants

Rendez-vous sur la plate-forme E-learning. Cliquez sur : *mot de passe oublié*. Un mail vous sera envoyé avec les informations.

Vous rencontrez des problèmes techniques

Cliquez sur *Testez votre configuration*. Ce test a pour but de vérifier que la configuration de votre ordinateur et que les programmes sont correctement installés. Cliquez sur le bouton "Démarrer" et suivez les instructions.

Vous avez besoin d'une information technique

Cliquez sur *Contactez votre Administrateur* (Référent technique) qui vous apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).

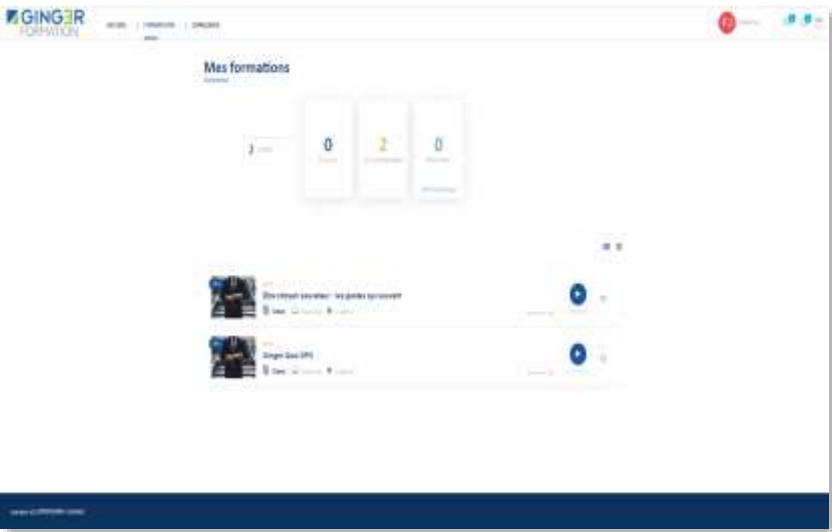


Ces échanges se déroulent par mail ou par téléphone.

Protection des données

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, l'Apprenant/e dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données le concernant, qu'il peut exercer en

contactant Ginger Formation par mail (formation@groupeginger.com) ou par courrier (Ginger Formation - ZAC de Clé Saint Pierre 78990 Elancourt).

Accès aux modules E-Learning

<p>Sélectionnez le module en cliquant sur l'image de la page d'accueil</p>	
<p>Informations sur l'accès aux différents modules (cours) et séquences (leçons)</p>	
<p>Démarrez votre module (cours) ou votre séquence (leçon) en appuyant sur :</p> 	

<p>Au démarrage du module un message vous indique le déroulement de la séquence et vous oriente sur la plate-forme</p>	
<p>Il vous est également mentionné la fonctionnalité de chaque bouton</p> <p><i>AIDE</i> permet à tout moment d'accéder à ces informations</p>	

Ressources documentaires

Un ensemble de documents téléchargeable sur la plate-forme E-Learning est accessible pour chaque module durant toute la période de la formation.

Ressources complémentaires

Vous pouvez accéder à tout moment sur le site <http://www.ginger-formation.com> (rubrique Ressources d'information) à un ensemble de liens vers des sites web apportant un complément de connaissances ou d'informations techniques, réglementaires, socio-économiques...pour valider votre projet professionnel.

■ Estimation de votre assiduité

Votre assiduité du suivi des modules E-Learning est indispensable. Elle conditionne la remise et la complétude de votre Attestation de fin de formation.

Ces documents peuvent être indispensables pour votre présentation lors d'examen de certification.

Elle conditionne également votre Certificat de réalisation indispensable lors de l'intervention d'un financeur (OPCO, Pôle emploi, CPF...)

L'assiduité est reconnue par :

- Le relevé de connexion sur la plate-forme E-Learning (temps passé au regard du temps conseillé)
- La réalisation des activités sur la plate-forme (suivi de l'intégralité des modules et séquences E-Learning)
- La production et la réception des travaux pédagogiques attendus par votre Formateur
- La réalisation de l'évaluation des acquis (sommativ) finale de chaque module engagé

■ Evaluation des connaissances acquis

L'évaluation des acquis se déroule sur la plateforme E-Learning à la fin de chaque module sous réserve que celui-ci soit réalisé dans son intégralité. Seule cette évaluation sommative dite « évaluation finale des acquis » compte dans la délivrance de votre Attestation de fin de formation.

Cette évaluation est réalisée à partir d'une série de questions aléatoires à choix multiples issues d'une base de données propre au module.

Selon le parcours, le cycle ou le module de formation, un pourcentage de bonnes réponses défini est attendu. Si ce niveau n'est pas atteint, votre E-Formateur vous conseille sur les révisions des séquences à réviser avant de passer une nouvelle fois l'évaluation des acquis.

Selon les modules, il peut vous être proposé de vous entraîner avec un nombre d'essais d'évaluation prédéfini avant de passer l'évaluation définitive.

■ Evaluation de satisfaction

En fin de chaque module E-Learning du parcours ou de cycle, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur le déroulement pédagogique des activités E-Learning, les aspects graphiques et multimédia des séquences suivies, l'accompagnement par votre E-tuteur, les aspects techniques de la plateforme.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre E-Formateur réalise un compte-rendu afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du E-Formateur au regard des autres activités E-Learning réalisées.

Ginger Formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements techniques et/ou pédagogiques rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

L'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants se déroule de façon dématérialisée et individuelle sur la plate-forme EVAL'ONE



Nous vous souhaitons très bonne formation !

N'hésitez pas à nous contacter au moindre besoin

REGLEMENT INTERIEUR

■ Préambule

Ginger Formation est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le secteur de la construction.

Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation auprès de la DRTEFP : 11 78 809 64 78

Siège social : 12 avenue Gay Lussac 78990 ELANCOURT

SAS au capital de 315 500€ / RCS Versailles 402 753 107 / Code APE 8559A / SIRET : 402 753 107 000 34

- Tél. : 01 30 85 24 90 ou 01 30 85 21 10
- Mail : formation@groupeginger.com
- Site internet : www.ginger-formation.com

Ginger Formation conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national.

Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées par Ginger Formation dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Ginger Formation.
- Apprenant/e : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de Ginger Formation et qui regroupent des apprenants issus de différentes structures.
- Formations intra-entreprise : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- Formation présentielle : formation réalisée en salle
- Formation distancielle : formation réalisée en classe virtuelle sur une plate-forme web dédiée
- Formation E-Learning : formation individuelle ouverte et à distance asynchrone réalisée sous forme de module(s) sur une plate-forme web dédiée (espace électronique sécurisé).
- Formation Blended-Learning : mixte inscrit dans un parcours défini de modules E-Learning (formations individuelles) et de modules de formations présentielles et/ou distancielles (classe virtuelle) inter ou intra entreprise.

■ Dispositions générales

Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de Ginger Formation pour les formations présentielles et distancielles
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19 des formations présentielles
- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux apprenants/es et les droits de ceux-ci/celles-ci en cas de sanction.

■ Champ d'application

Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les apprenants/es inscrits/es à une session dispensée par Ginger Formation et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée dans un cadre interentreprises ou intra-entreprise, en présentiel, en distanciel ou en E-Learning.

Chaque apprenant/e est considéré/e comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il/elle suit une formation dispensée par Ginger Formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'observation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation (formation en présentiel)

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

■ Hygiène et sécurité (formation en présentiel)

Article 4 - Règles générales

Chaque apprenant/e doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux apprenants/es sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter,

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux apprenants/es de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation en présentiel doit être immédiatement déclaré par l'apprenant/e accidenté/e ou les personnes témoins de l'accident, au Formateur/Formatrice présent/e.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants.

■ Discipline

Article 9 - Horaires des formations

Les horaires de formation en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par Ginger Formation et portés à la connaissance des apprenants sur la convocation à la formation.

- en cas d'absence ou de retard, les apprenants doivent avertir Ginger Formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité à la formation

Lors des formations présentielles ou distancielles, les apprenants ont obligation de signer la feuille d'emargement par demi-journée de formation (matin + après-midi) qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les apprenants sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et dans tous les cas, à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus dans les lieux physiques de formation.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, l'apprenant/e est tenu/e de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Ginger Formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 – Code d'accès, identifiants et mot de passe des plates-formes E-Learning et de Classe virtuelle

L'identifiant et un mot de passe communiqués à l'Apprenant/e sont strictement personnels, confidentiels, incessibles et intransmissibles.

- L'Apprenant/e, responsable de la gestion et de la conservation de ses identifiant et mots de passe, doit mettre en œuvre toutes les mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation et, reste responsable des conséquences de leur utilisation.

- L'Apprenant/e s'engage à informer de toute utilisation frauduleuse de ses identifiant et mot de passe dès qu'il/elle en a connaissance, à Ginger Formation qui ne pourra en cas, être tenu pour responsable.

Article 15 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Ginger Formation pour assurer les formations ou remis aux apprenants sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le client et l'apprenant/e s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 16 – Confidentialité

Ginger Formation, le client et l'apprenant/e s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.

Article 17 - Vol ou endommagement des biens personnels des apprenants/es

Ginger Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les apprenants/es dans les locaux de formation.

Article 19 – Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement de l'apprenant/e à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de Ginger Formation ou son représentant, à la suite d'un agissement de l'apprenant/e considéré/e par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non, la présence de l'intéressé/e dans la formation ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée à l'apprenant/e sans que celui-ci/celle-ci ait été informé/e au préalable des griefs retenus contre lui/elle.

■ Publicité**Article 18 – Information**

Le présent règlement intérieur contenu dans les Livrets d'accueil Apprenant/e : « Formation présentielle ou classe virtuelle », « Formation Blended-Learning » et « Formation E-Learning » remis à chaque apprenant/e avec sa convocation.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de Ginger Formation.

Le règlement intérieur ainsi que les Livrets apprenant/e sont également disponibles sur le site ginger-formation.com

VOS CONTACTS

 <p style="text-align: center;">Contactez votre Chef projets formation</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Votre futur projet formation ■ Un besoin administratif ou de suivi de formation ■ Une question d'ordre technique ou pédagogique <p style="text-align: center;">Sabrina BENCHERRAT 01 30 85 24 09 s.bencherrat@groupeginger.com</p> <p style="text-align: center;">Nelly DROUILLARD 01 30 85 24 90 n.drouillard@groupeginger.com</p>	 <p style="text-align: center;">Rendez-vous sur www.ginger-formation.com</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Trouver rapidement une formation par domaine ■ Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes ■ S'inscrire ou inscrire plusieurs salariés aux sessions interentreprises et recevoir immédiatement la réservation ■ Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra entreprise en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) ■ S'informer sur l'actualité de Ginger Formation ■ Poser une question ou demander un renseignement 	 <p style="text-align: center;">Pour nous faire parvenir vos documents papier</p> <p style="text-align: center;">Ginger Formation 12, avenue Gay Lussac ZAC La Clef Saint-Pierre 78990 Élancourt</p> <p style="text-align: center;">formation@groupeginger.com</p>  <p style="text-align: center;">Référent technique des outils distanciels</p> <p style="text-align: center;">Plate-forme Classe virtuelle Plate-forme E-Learning</p> <p style="text-align: center;">Fabienne JULIOT DROUET 06 61 32 68 68 f.juliot@groupeginger.com</p>
--	---	--



REFERENTS HANDICAP ⁽¹⁾

Fabienne JULIOT DROUET
Tel 06 61 32 68 38 - f.juliot@groupeginger.com

Conception pédagogique et intervention du Formateur	Fabienne JULIOT DROUET
Lieu de formation et organisation	Fabienne JULIOT DROUET



REFERENTS COVID 19

Fabienne JULIOT DROUET
Tel. : 06 61 32 68 68 - f.juliot@groupeginger.com

⁽¹⁾ Cf. Guide d'accueil en formation des personnes en situation de handicap